

Phase 1

REKOU

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Prix : 100 Francs

Lundi 26 Mars 1990 Numéro 3.650

**Y A-T-IL DES CORROMPUS  
DANS LE GOUVERNEMENT ?**

**LES SIX MINISTRES  
ACCUSES S'EXPLIQUENT**

(Voir page 5)

**INSTALLATION OFFICIELLE DE LA COMMISSION CONSTITUTIONNELLE**

**ELABORER UNE CONSTITUTION  
QUI GARANTISSE  
UN ETAT DE DROIT**

Ceux qui ont reçu de ces vives de la nation corps diplomatique et des la conférence nationale ayant participé à la conférence nationale ainsi organisations internatio la mission de concevoir que les membres du (Lire la suite en page 3)



La Commission Constitutionnelle

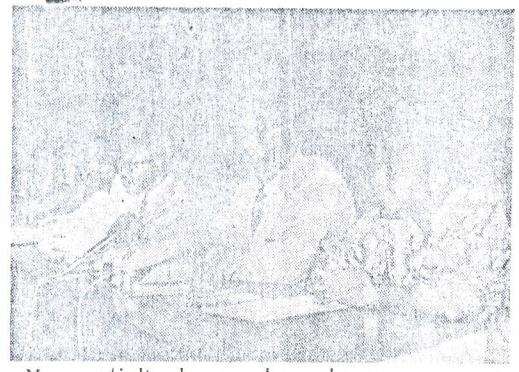
fondamentaux qui déni- nront clairement les principes généraux des structures et des mécanismes du nouveau système politique et institutionnel à instaurer dans notre pays ont été officiellement installés dans leur fonction samedi dernier. La salle du peuple du palais de la République a servi de cadre à cette cérémonie fort simple à laquelle ont pris part les membres du Haut Conseil de la République, le premier ministre, les membres du gouvernement de transition, des délégations des for-

**Conférence de presse du Gouvernement de transition**

**IL FAUT TRAVAILLER POUR REDONNER CONFIANCE AUX BENINOIS ET REDORER LE BLASON DU PAYS A L'EXTERIEUR**

On attendait le premier ministre seul, contre tous les journalistes avides d'information ; curieux comme d'habitude ; percutants comme ils savent l'être en des occasions exceptionnelles.

Mais M. Soglo n'est pas venu seul. Il était là avant l'heure dite, accompagné de l'équipe qu'il dirige depuis le 12 mars dernier et que la



Vue partielle des membres du gouvernement de transition

(Lire la suite en page 3)

**AUDIENCES AU PALAIS DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

Plusieurs personnalités ont été successivement reçues en audience vendredi dernier par le président Kérékou au palais de la présidence de la République. Il s'agit en l'occurrence de S.E.M. Ali Moussa Traoré, ambassadeur du Bénin en Algérie, de S.E.M. Guy Marie Azais, ambassadeur de France au Bénin, de M. Gratiem T. Capo-Chichi, représentant permanent du Bénin aux Nations Unies, d'une délégation des chrétiens célestes, et enfin d'une délégation du comité des sages de la province du Borgou conduite par M. Chabi Mama.

A sa sortie du cabinet présidentiel, l'ambassadeur béninois en Algérie a déclaré qu'il était allé rendre une visite de courtoisie au chef de l'Etat qui lui a fourni des instructions relatives à la poursuite de sa mission en Algérie.

Quant à l'ambassadeur de France au Bénin, S. E. M. Guy Marie Azais, il a pour sa part déclaré que son audience s'inscrivait dans le cadre des contacts permanents qu'il a avec le président KÉ-

REKOU. Il a dit en avoir profité pour aborder avec le chef de l'Etat les éléments de la coopération bilatérale à laquelle les changements politiques actuels apportent un éclairage nouveau. « Je me suis attaché à dégager avec le chef de l'Etat divers éléments qui pourraient, plus que par le passé, rendre plus complète notre coopération dans ce pays », avait précisé S.E.M. Guy Marie Azais. Le diplomate français en poste au Bénin s'est également prononcé sur l'impact qu'aura la reprise du travail sur la mise en application diligente et rigoureuse de notre Programme d'Ajustement Structurel.

Ensuite, ce fut le tour de M. Gratiem T. Capo-Chichi, représentant permanent du Bénin aux Nations Unies. M. Capo-Chichi qui était arrivé à Cotonou dans le cadre de la conférence nationale est allé rendre visite au chef de l'Etat pour lui rendre hommage, et lui faire le compte rendu de sa mission. A ce sujet, M. Gratiem T. Capo-Chichi a déclaré avoir reçu du chef de l'Etat quelques conseils appropriés qui lui permettront de mieux adapter ses positions aux nouvelles réalités politiques actuellement en cours dans notre pays.

Par ailleurs, une délégation de Christianistes écclésiastiques composée du régent de cette Eglise, Benoît Agbanssi et de Lucien Tiamon est allée remercier le président Kérékou pour avoir autorisé la tenue de la conférence nationale. M. Lucien Tiamon qui parlait au nom de la délégation a exprimé la disponibilité de l'Eglise du Christianisme céleste à contribuer à l'aboutissement de ses objectifs.

De même, M. Assouma Amadou, homme d'affaires distributeur de cacao et représentant (Lire la suite en p. 6)

# S - Elaborer une constitution qui garantisse un Etat de droit

(Suite de la page 1)

...ommunica...  
...des ach...  
...l'exécution...  
...des du buc...  
...de t rans...  
...médecin...  
...IONS :  
...res d'une...  
...plôme aca...  
...profession...  
...et re on...  
...Université...  
...l'Université...  
...supérieur...  
...ans d'ex...  
...num...  
...de l'Etat...  
...en page 7)

...ales accréditées chez...  
...ous.  
... Cette installation de la...  
...commission constitution...  
...elle qui fait suite à l'ins...  
...tallation du HCR, et à l'in...  
...stitution du premier mi...  
...nistre avec la nomination...  
...des membres du gouver...  
...nement de transition...  
...inscrit parfaitement...  
...dans la série des actions...  
...ées à la mise en œuvre...  
...des structures devant ass...  
...urer la continuité de...  
...l'Etat ainsi qu'à l'accom...  
...plissement des tâches re...  
...latives à la préparation...  
...l'organisation et à...  
...l'avènement d'un nou...  
...veau régime constitution...  
...nel dans notre pays le...  
...1er avril 1991. Cela tra...  
...duit également « la vol...  
...onté inébranlable de...  
...tout le peuple béninois...  
...d'opérer dans l'ordre et...  
...dans la sérénité les chan...  
...gements indispensables...  
...pour le redressement éco...  
...nomique national et la...  
...relance de la production...  
...à travers l'application...  
...méthodique et soutenue...  
...de notre Programme...  
...d'Adjustement Structurel...  
...qui s'est cristallisée avec...  
...la tenue de la conférence...  
...nationale dont les assises...  
...(on ne le répètera jamais...  
...assez) ont consacré le...  
...processus du Renouveau...  
...Démocratique qui ouvre...  
...ainsi la voie à une nou...  
...velle légitimité dans no...  
...tre pays. C'est pourquoi...  
...le chef de l'Etat, le pre...  
...sident Mathieu Kérékou...  
...qui présidait la cérémo...  
...nie d'installation de la...  
...commission constitution...  
...nelle n'a pas manqué de...  
...souligner la noblesse et...  
...la délicatesse de la mis...  
...sion qui lui est assignée...  
...et qui s'annonce capitale...  
...et déterminante pour...  
...l'avenir de notre pays et...  
...de notre jeune nation...  
...Le président Kérékou de...  
...vait alors évoquer à l'at...  
...tention des éminents...  
...membres de la commis...  
...sion constitutionnelle...  
...certaines considérations...  
...essentielles qui pour...  
...raient les guider dans...  
...leurs travaux : « ... A no...

tre avis, devait-il dire, les conditions propices à la réalisation victorieuse des objectifs du développement économique, social et culturel que nous souhaitons vivement pour notre pays, ne peuvent être garanties que dans un cadre correctement pensé, rationnellement conçu et qui confère un fondement juridique solide et viable à la légitimité politique nouvelle, consacrée par les forces vives de la nation, tant il est vrai que la cohésion et la force d'un Etat résident nécessairement dans l'efficacité et la pérennité de ses institutions qui doivent toutes, concourir à assurer, dans le temps et dans l'espace, le développement harmonieux et équilibré de l'ensemble de la communauté nationale... « Mais ce qui importe plus pour nous Béninois, à l'heure du choix des modèles institutionnels ayant fait la preuve de leur opportunité et de leur efficacité dans d'autres pays, devait poursuivre le chef de l'Etat, c'est la prise en compte de nos réalités nationales et des objectifs à moyen et long termes, du type de société à édifier dans notre pays... »

- La Commission Constitutionnelle**
1. — M. Maurice Ahanhanzo. GIE
  2. — M. Moucharaf Gbadamassi
  3. — M. André Lokossou
  4. — M. Pascal N'Dah Sékou
  5. — M. Ambroise Adanklounon
  6. — M. Théodore Holo
  7. — M. Florentin Féliho
  8. — Me Robert Dossou
  9. — M. Alexandre Parraïso
  10. — M. Cyrille Sagbo
  11. — M. Valentin Agbo
  12. — M. Pierre Métinhoué
  13. — M. William Atyko
  14. — Mme Sikara Aguemont
  15. — Me Saïdou Agbanou

Ce qui appelle, selon le président de la République plusieurs questions.

« Quel pays est le Bénin ? Que voulons nous qu'il soit ? Quels sont à l'étape actuelle, notre niveau de développement social et culturel, les caractéristiques fondamentales de nos mentalités, le poids réel de nos coutumes et de nos traditions, les valeurs philosophiques, éthiques et morales qui sous-tendent la pratique sociale quotidienne des différentes couches de notre pays, d'une région à l'autre ; comment concilier les impératifs incontournables de la modernité et du développement avec les pesanteurs, les handicaps et les faiblesses multiples et multifformes hérités de l'ordre social ancien dans un pays sous-développé tel que le Bénin... » Ce sont là quelques questions et non des moindres, auxquelles le chef de l'Etat a convié les membres de la commission à réfléchir avec grand intérêt.

Au total, le président Kérékou a invité les constitutionnalistes à faire preuve d'un haut esprit de créativité et d'ingéniosité dans la détermination sans équivoque des systèmes de régulation, des mécanismes de fonctionnement interne et externe, entre les différentes institutions de manière à éviter à tout prix, les situations conflictuelles, les complications inextricables, les procédures paralysantes, la lourdeur bureaucratique dans la gestion des affaires de l'Etat à tous les niveaux. Il vous reviendra donc à dit le président Kérékou « dans l'inévitable dualisme du possible et du réel auquel vous serez confronté tout au long de vos travaux, de concevoir et de mettre au point, des formules opérationnelles et efficaces pour le fonctionne-

(Lire la suite en page 6)

# Il faut travailler pour redonner confiance...

(Suite de la page 1)

conférence nationale a convenu d'appeler le gouvernement de transition. Un gouvernement chargé de conduire les affaires du Bénin durant les onze prochains mois.

Dans la grande salle de conférence du ministère des Finances, la douce fraîcheur des climatiseurs a fait depuis longtemps place à une chaleur moite, intenable, aggravée par l'éclairage des projecteurs. Il faisait chaud, très chaud. Et pourtant, cinq heures durant, le premier ministre, entouré de « ses » deux femmes de la transition et des autres membres de l'équipe gouvernementale n'ont pas senti le temps passer. Cinq heures d'effort n'ont pas suffi pour vider les préoccupations des journalistes...

Mais que retenir de ce premier face à face direct avec la presse ? Que retenir de cette causerie plus technique que politique ?

A l'avers des réponses à quelques dizaines de questions posées par les représentants du « quatrième pouvoir » que constitue la presse, M. Soglo a donné la mesure de sa disponibilité et des tâches qui attendent ses hommes et lui-même. Aucun secteur n'a été épargné ; aucun sujet n'a été édulcoré à priori. Simplement, le temps n'a pas suffi pour les aborder tous et pour en proposer des réponses exhaustives.

## SUR LE PLAN POLITIQUE

Le premier ministre qui rencontre pour la première fois les réalités béninoises a avoué qu'il n'était pas préparé pour jouer un rôle politique de premier plan dans ce pays où des critères régionaux ont leurs importances. Lui qui naquit de parents d'origines diverses, lui qui ne se sentait que Béninois et d'aucune région, il a appris, depuis que l'origine régionale ou ethnique peut revêtir une importance significative. « Cela m'a posé des problèmes énormes » a-t-il indiqué, lorsqu'il

s'est agi de former une équipe gouvernementale.

« J'ai dû écouter les avis, les conseils des institutions politiques (HCR notamment). Mais il m'a fallu décider seul ». En prononçant ces derniers mots presque syllabe par syllabe M. Soglo semblait dire qu'aucune force politique ne lui a véritablement dicté son choix à la lettre même s'il accepte avoir largement tenu compte des suggestions et propositions concrètes. N'étant lui-même d'aucun parti politique et ayant bénéficié des conseils du chef de l'Etat, Nicéphore Soglo a répondu à un confrère qu'il n'avait aucune raison de mettre en doute l'honorabilité du président Kérékou, encore moins sa sincérité : « Je suis certain qu'il soutiendra l'action de moralisation mise en œuvre ». Il faut retenir que le premier ministre et son gouvernement ont en vue le soutien et la consolidation de la démocratie. Comment parvenir à cet impératif à la fois complexe et délicat ? M. Nicéphore Soglo pense que nous devons faire davantage preuve de vertu et de tolérance et affirmer que le gouvernement de transition qu'il préside n'a aucune crainte à ce sujet puisque ses membres sont déterminés à réussir... Il n'y aura certainement pas de changement pour changement. C'est à dire des actions d'états qui ne reposeraient pas sur une base objective et réfléchie. Cependant a reconnu le premier ministre, certaines structures politiques héritées du PRPB (CRAD et CEAP par exemple) vont être changées. Les structures administratives gagneraient à être plus simples afin de faciliter les rapports du pouvoir central avec les collectivités locales.

Sur le plan diplomatique, « nous sommes prêts à discuter avec tout le monde, tous ceux qui sont disposés à nous respecter et à respecter nos intérêts » a-t-il dit.

(Lire la suite en page 6)

# Il faut travailler...

(Suite de la page 4)

« L'Affaire Meéda » (une affaire de 112 millions de francs de crédit à la B&D où Paul Dossou fut le DG bien avant 1988) contre laquelle M. Paul Dossou n'a pas donné son aval et qui suscite des levées de boucliers des forces d'opposition du sillage de M. Meéda... Les circuits pour parvenir au chef de l'Etat sont nombreux et divers et le conseiller technique du chef de l'Etat qui a osé s'opposer à un marché de dupe pour l'importation de cyclomoteurs fut relevé de ses fonctions et vidé de la présidence de la République.

## DES IDEES PRECISES

A peine ont-ils pris fonction dans leurs départements respectifs qu'ils savent à quoi s'atteler. C'est l'évidence. L'homme qu'il faut est désormais à la place qu'il faut. Ainsi Madame Véronique Lawson a profité des questions des journalistes sur les médicaments vendus au marché et les femmes qui meurent de plus en plus en couche pour démontrer en « terres profanes », les difficultés des tâches à résoudre immédiatement en tenant compte des « réalités sociales » de notre pays.

Comme pour lui emboîter le pas sur ce terrain social Mme Ahoyo, le ministre du Travail et des Affaires Sociales dira l'urgence qu'il y a pour son département à se prononcer rapidement sur le sort qui sera réservé aux militants du PRPE ainsi que les

ayant droits sociaux bloqués depuis 1983 pour cause financière...

M. Yves Yéhouessi, quant à lui parlera des dossiers judiciaires en cours depuis 1988 et qui concernent les directeurs généraux de banque, MM Agbodjirou et Ramanoou, ainsi que d'ailleurs l'épineux dossier Cissé. Sur la réforme judiciaire réclamée par la conférence nationale il n'y a pas de doute qu'elle se fera mais il faut du temps.

En attendant donc que le travail reprenne pour tous aujourd'hui, Paulin Houndji, le ministre de l'Education Nationale brandira sa « première victoire » : la reprise des activités scolaires et pédagogiques. Tout le monde est d'accord avec lui qu'il faudra de nouveau « réinventer l'excellence », une excellence qui faisait de ce pays le « quartier latin de l'Afrique ». Ce sera la tâche à laquelle s'attellera très prochainement les « Etats généraux de l'Enseignement ». Comme on peut le constater avec le premier ministre, la tâche qui attend le gouvernement de transition est immense. Le rôle des médias dans ce processus de démocratisation sera important. M. Tchitchi, le ministre de l'Information et des Communications qui se démissionnait lui-même comme « mécanicien du langage » a dit en filigrane dans son intervention à la presse que le dialogue sera plus que nécessaire.

Nous avons reçu mandat de redonner confiance aux Béninois ; de redorer le blason du pays à l'extérieur, dira en conclusion M. Nicéphore Soglo. Pour lui, c'est clair, il n'est pas question de se servir du gouvernement de transition pour se hisser à des places politiques. Il faut travailler et travailler encore pour que le Bénin redeviennent l'exemple que fut le Dahomey. C'est le plus important.

I. M. LAWSON

# Messages du Chef de l'Etat

## A son Excellence Mikhaïl Gorbatchev président de l'Union des Républiques Socialiste et Soviétique.

Monsieur le président et cher ami,

C'est pour nous un réel plaisir de vous adresser au nom du peuple béninois, de son gouvernement ainsi qu'en notre nom propre, nos chaleureuses et vives félicitations à l'occasion de votre élection à la magistrature suprême de votre beau et grand pays.

Le peuple béninois qui s'est résolument engagé dans la voie du nouveau démocratique suit avec un grand intérêt la politique de la Perestroïka que vous conduisez avec courage et lucidité pour le progrès et le bonheur du peuple ami soviétique.

Nous sommes convaincus que sous votre nouveau mandat, les excellents liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux peuples et nos deux Etats se développeront et se consolideront chaque jour davantage dans l'intérêt mutuel de nos populations respectives.

En vous réitérant nos meilleurs vœux de santé

## Elaborer une Constitution

(Suite de la page 3)

ment harmonieux et régulier des institutions démocratiques nouvelles tout en ayant à cœur, la préservation de la liberté, de la justice, de la dignité, de l'unité nationale de la stabilité politique, de la paix et du progrès social...

Mais les membres de ladite commission, conscients de l'ampleur de la mission et des difficultés qui les attendent restent optimistes quant à son heureux aboutissement. Ils sont déjà à pied d'œuvre et doivent en principe déposer le fruit de leurs travaux au Haut Conseil de la République pour le 11 avril 1990 au plus tard.

Ephrem Dossavi-Mes-3

et de courage pour l'approfondissement de la Perestroïka, nous vous prions d'agréer, monsieur le président et cher ami, l'expression de notre très haute considération.

**Mathieu KERÉKOU**  
Président de la République  
Chef de l'Etat  
Cotonou

## A Son Excellence Monsieur Sam Nujoma Président de la République de Namibie. WINDHOEK

Monsieur le président et cher frère,

C'est avec une immense joie que nous saluons l'heureux événement que constitue l'accession de votre beau pays à l'indépendance et à la souveraineté internationale, le 21 mars 1990.

Ce jour mémorable marque non seulement la victoire du vaillant peuple namibien après une lutte héroïque de plus de trente années, mais aussi celle de tous les peuples d'Afrique et du monde, épris de liberté, de dignité, de justice, de paix et de progrès social.

C'est pourquoi, le peu-

ple béninois partage entièrement aujourd'hui les sentiments de légitime fierté du peuple frère de Namibie, et lui renouvelé le témoignage de sa solidarité agissante, dans toutes les actions que lui inspirera sa riche expérience, pour contribuer avec succès à la libération totale du continent africain.

Nous saisissons cette solennelle, historique et heureuse occasion pour vous exprimer, au nom du peuple béninois, de son gouvernement et en notre nom personnel, nos très vives et chaleureuses félicitations.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur pour vous-même et votre honorable famille ainsi que nos sincères souhaits de prospérité et de progrès social pour le vaillant peuple namibien.

Veillez agréer, Monsieur le président et cher frère, les assurances de notre très haute considération.

**Mathieu KERÉKOU**  
Président de la République, Chef de l'Etat.  
COTONOU.

## Audiences au Palais..

(Suite de la page 1)

tant de plusieurs sociétés à l'extérieur, et qui est de retour au Bénin après un exil de 15 ans est donc allé lui aussi rendre une visite de courtoisie au chef de l'Etat. Il s'est dit très heureux de retourner au pays à un moment où l'unité se crée au sein de la nation, et entend apporter son soutien au nouveau démocratique.

Dans l'après-midi, le président Kérékou a également accordé une audience à une délégation des comités des sages de la province du Borgou. Leur porte-parole M. Chabi Mama chef traditionnel des Peulhs a déclaré à l'issue de l'audience

présidentielle que cette visite au chef de l'Etat avait pour but de le remercier et le saluer pour le courage politique dont il a fait preuve à l'occasion de la conférence nationale. Aussi, M. Chabi Mama a profité pour apporter au président Kérékou son soutien afin qu'il puisse compter sur la détermination du comité des sages du Borgou à faire aboutir les décisions issues de la conférence nationale. Nous soutiendrons les responsables de ce pays par nos conseils, par nos indications, par notre expérience afin qu'ils puissent mener à bien la tâche qui leur revient, a affirmé M. Chabi Mama.

Directeur général de l'O.N.E.P.I.  
**HOÏ A. ALLAGBADA**  
Directeur de Publication  
**Maurice CHABI**  
Rédacteur en chef  
**Soumaila C. MAMA**  
Dépôt légal n° 3.650  
Ministère de l'Intérieur et Parquet de Cotonou  
(Office National d'Édition de Presse, de Publicité et d'Imprimerie)  
BP. 1 210 Cotonou (RB)

# OFF

Une société recherche, postes vacants personnes p...  
A. — Poste et de M...  
1. — Qu...  
Titulaire...  
tricité, ch...  
électroméca...  
plôme équiv...  
2. — F...  
Profes...  
Minimum...  
ans d'expér...  
domaine d...  
de la clin...  
de l'électron...  
Bonne...  
des équipe...  
ques du bâ...  
Formation...  
souhaitée.  
3. — Con...  
30 ans a...  
4. — Prin...  
bu...  
Coordinat...  
vision de l...  
équipements...  
contrôle de...  
techniques...  
des divers...  
fication des...  
factures, n...  
suivi des co...  
ten...  
B. — Poste...  
ine...  
1. — Qu...  
Titulaire...  
Gustriel, opt...  
électroméca...  
valent.  
2. — Exj...  
Fessjo...  
Minimum...  
dans l'a...  
maintenan...  
lation des...  
techniques...  
O...  
(Suite de...  
des d...  
ques de l...  
Banque (un...  
ia connais...  
tre langue...  
ment appr...  
La Banc...  
traitement...  
exempt d'i...  
sur les qu...  
l'expérience...  
moyen min...  
sera entre...  
43.000 et...  
51.000 par...  
sociaux...  
d'installati...  
nes à char...  
vie prestat...  
les, prise...

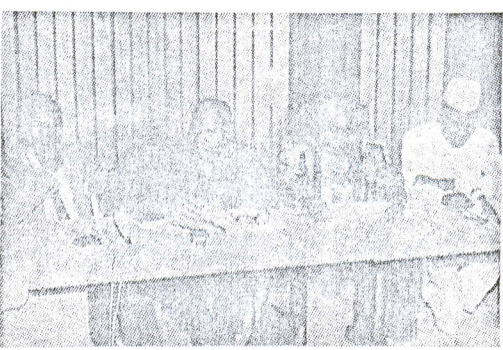
Phase 1

**ZAIRE**  
**LE PRESIDENT**  
**MOBUTU MET FIN**  
**A 23 ANS**  
**DE REGNE**  
**DU PARTI UNIQUE**  
 (Voir page 6)



**RENUEW**  
 QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION  
 Prix : 100 francs  
 Mercredi 25 Avril 1990 N° 3 671

**VERS LA POPULARISATION**  
**DU PROJET**  
**DE LA NOUVELLE**



**CONSTITUTION**

(Voir page 3)

La délégation du Haut Conseil de la République

**ADIEU F. A. P.,**  
**BONJOUR « POULET » !**  
 (Par Léon BRATHIER)

Le Commissaire Maigret se penche sur son avenir et avec raison. Il a passé, il faut le reconnaître, des journées difficiles à combattre l'hérésie policière, des nuits blanches à réfléchir sur les accointances qu'il faut entretenir pour conserver son fauteuil, pour ne pas se faire muter dans un bled où on n'a sous la dent que de minables affaires de conflits agraires, d'adultère de village. Pour un homme de la trempe de Maigret, avec une carte de visite des meilleures écoles de police en poche, dix sept ans de vie végétative dans des commissariats sombres, poussiéreux, exigus, sans moyens de déplacement souvent, le téléphone coupé parfois, furent un enfer.

C'est donc avec un certain soulagement et le cœur plein d'espoir qu'il a pendant cinq jours réfléchi avec ses collègues et leurs hommes sur le recentrage du rôle de la police et l'amélioration de l'image du policier dans une société qui s'est engagée

désormais sur la voie d'un Etat véritablement de droit et des libertés.

Mais, malgré les résultats encourageants et les bonnes résolutions de parti et d'autre en faveur du changement, Maigret ne se fait pas trop d'illusions : la police n'est en définitive qu'à l'image de la société dans laquelle elle vit. Une société qui a perdu le sens profond du civisme, le respect de la chose publique et du bien collectif, le respect d'autrui, de ses propres engagements, une société qui a pris goût à la défiance vis-à-vis de la loi, même vis-à-vis de celle qui garantit les meilleurs rapports dans la vie sociale, une société qui préfère l'usage du « parapluie » aux règlements des conflits individuels par les voies du droit et de la justice.

Et Maigret sait bien que dans une société où on ne s'offusque point de brutaliser un délinquant pris en flagrant délit,

(Lire la suite en page 3)

**LA NAMIBIE**  
**OFFICIELLEMENT**  
**ADMISE A L'ONU**  
 (Voir page 6)



M. Sam Nujoma

**UNICEF**  
**Colloque**  
**sur la**  
**relance**  
**du Programme**  
**élargi de**  
**vaccination**

(Voir page 3)